

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).
Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adres-
sés à LA SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

Imp. par L'ACTION SOCIALE LIMITÉE 103, rue Sainte-Anne, Québec.

VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

A. TOUSSAINT & CIE

COUVERTURES et LAMBRIS A L'EPREUVE DU FEU

BARDEAUX AMIANTE, CIMENT "ASBESTOSLATE"

Les églises suivantes sont couvertes ou lambrissées avec ces

BARDEAUX PERPÉTUELS

BELLE APPARENCE — PAS DE RÉPARATIONS.

— EGLISES —

Eglise Sainte-Agnès,
(Mégantic), Québec.
Eglise Notre-Dame du Sacré-
Cœur, Lotbinière, P. Q.
Chapelle Marie - Réparatrice,
Montréal, P. Q.
Eglise Saint-Irénée, Montréal.
Eglise Saint-Viateur, Montréal.
Eglise Notre-Dame d'Issoudun,
Québec.
Eglise, Orphelinat et Chapelle,
Cong. du Précieux-Sang,
Saint-Damien, P. Q.
Ecole Saint-Edouard, Québec.

Eglise St-Patrice, Sherbr., P. Q.
Tour du Monastère, Sherbrooke,
P. Q.
Eglise Saint-Louis, St-Louis de
Bonsecours, P. Q.
Ste- Marg., Carleton Place,
Ont. Trinity, Cornwall, Ont.
Rév. A. Michel, Fernie, C. B.
Eglise Sainte-Anne, I. P. E.
Eglise Saint-Jean, Saskatoon,
Sask.
Eglise Ste-Marguerite, Winn.
Eglise de Jonquières (en cons-
truction.)

Plus de 300,000,000 bardeaux amiante Ciment ont
été vendus aux Etats-Unis, l'année dernière.

Dans l'Alaska comme dans le Sud extrême, ils ont
donné satisfaction entière.

Nous vendons tous les produits d'amiante et de ciment.

La Cie des Produits d'Amiante et de Ciment

111, Côte de la Montagne,

Casier postal 324.

QUÉBEC.

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 91
National 169

GARAND & THIBAUT

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs

308 $\frac{1}{2}$, RUE SAINT-JOSEPH, QUÉBEC, — Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre. — Oxydage. — Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre et vieux lustres nettoyés et vernis.

Aussi : argenteries de voitures. — Réparation d'ornements d'église.

UNE SPÉCIALITÉ : OUVRAGE GARANTI. — Une visite est sollicitée.

**LES DÉCRETS DU PREMIER CONCILE
PLENIER DE QUÉBEC**

Reliure en percaline, gaufrés aux armes de Pie X. . \$2.50

Reliure en chagrin, 1er choix, tranche rouge, ornement doré..... \$5.50

L'ACTION SOCIALE LIMITÉE

103, RUE SAINTE-ANNE, QUÉBEC.

LA COMPAGNIE CARON

Limitée

39, Rue St-Joseph, Quebec.



Chasublerie, aubes, barrettes, nappes d'autel, tentures, bannières, dais, draps mortuaires, ciboires, calices, ostensoirs, chandeliers, lampes de sanctuaire, chemins de croix, statues, bouquets, cierges, bougies, encens, huile, vin de messe.

Cloches d'églises, tapis, stores pour services funèbres, orgues, harmoniums, missels, bréviaires, livres pour bibliothèque paroissiale, chapelets, médailles, pianos, gramophones, instruments de musique pour fanfare, musique en feuilles, ameublements de bureaux, papeterie, machines à écrire "OLIVER", toiles à chassis.



UNE VISITE EST SOLLICITÉE A NOTRE MAGASIN

39, RUE SAINT-JOSEPH, - QUEBEC.

Les nouvelles bonnes chansons de France

La Maison MAZO bien connue par ses appareils et ses vues pour les projections lumineuses, a commencé depuis de nombreuses années déjà l'édition de chants qui peuvent être accompagnés par des projections lumineuses à cause des textes qui sont toujours particulièrement expressifs et moraux.

Mais ces chansons ont dépassé de beaucoup le cadre du début, celui de la projection, et elles sont maintenant très répandues en France. Nous serions heureux de les faire connaître à nos amis du Canada et nous leur en signalerons ici quelques-unes que nous leur recommandons spécialement.

	Francs
Mère de Dieu : Hymne à la Ste Vierge... de PICKERT... Piano et Chant, prix :	1.00
Les Grands Berceaux... de THÉODORE BOTREL... " " "	1.50
La Terre Nationale... " " "	1.50
Adieu Jeannette (<i>Adieux du Bois-Chenu à Jeannette d'Aré</i>) ... de THÉODORE BOTREL... " " "	2.00
La Filieuse... " " "	1.00
Les Étoiles, grand succès... de GEORGES FRAGEROLLE... " " "	1.00
Les Étoiles, jolie chanson pour jeune fille... ... de GEORGES FRAGEROLLE... Piano et Chant, prix :	1.50
La Ballade à la Lune... " " "	1.75
Sur le Nil, chanson égyptienne... " " "	1.75
Qu'en pense-tu, mon Gars) Chansons du Réveille, à cri- Le Drapeau du Paysan...) tique et à enseignement, de Le Moulin Enchanté...) GEORGES FRAGEROLLE... " " "	1.75
La Dernière Patrie, Chanson Indienne... ... de GEORGES FRAGEROLLE... " " "	1.75
Le Roi des Gondoliers, Chanson Vénitienne... ... de JEAN FRAGEROLLE... " " "	1.75
Le Sang des Aïeux... " " "	1.25
La Légende de St-Martin... " " "	1.75
Les Trois Chérubins, <i>Légende de Noël</i> ... " " "	1.75
La Berceuse de La Vierge... " " "	1.00
Saint Hubert d'Aquitaine, <i>air de chasse</i> ... " " "	1.75
Dieu vous aime tant, Noël... GEORGES FRAGEROLLE... " " "	1.00
Le Muletier d'Andalousie, Chanson Espagnole... ... GEORGES FRAGEROLLE... " " "	1.75
Vains Mirages, Chanson Chimérique... ... de JOSÉ CARRUS... Partition de	1.75
Jolie Dormeuse, Chanson Berceuse pour Dame... ... de JOSÉ CARRUS... " " "	1.25
La Vieille Charrue, Chanson Paysanne... ... de G. SAINT SERVAN... " " "	1.00
Dans nos Hameaux, Chanson Paysanne... ... de RÉNÉ LETOURNEUR... " " "	1.25
Mes Blancs Moutons, Chanson Paysanne... ... de RÉNÉ LETOURNEUR... " " "	1.25
Le Vieux Moulin, Chanson Normande... ... de GASTON PERDU ET... " " "	1.75
La Chanson du P'tit Marsouin, Chanson Normande... de GASTON PERDU ET... " " "	1.75

NOUS RECOMMANDONS UN ESSAI !

Les Timbres-poste Canadiens
sont acceptés en paiement.

S'ADRESSER A

La Maison MAZO, 8, Boulevard Magenta, Paris

La musique est envoyée
par poste, FRANCO, mais
non recommandée, si
on désire la recevoir re-
commandée, ce qui est
plus sûr, ajouter 0.25
en timbres-poste.

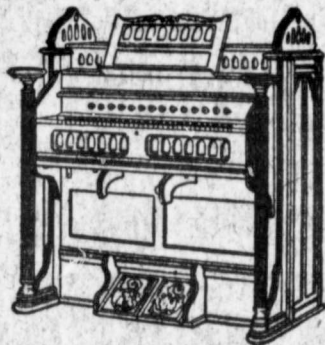
HARMONIUMS - ORGUES

A CLAVIER TRANSPOSITIFUR

PRATTE



POUR
ÉGLISES,
CHAPELLES,
MAITRISSES.



INDISPENSABLE
PARTOUT
OU L'ON
CHANTE



PRIX : de \$75.00 à \$280.00.

~~~~~

Outre le clavier transpositeur (indispensable pour accompagnement), ces instruments, comme richesse du son et solidité de construction, sont infiniment supérieurs aux harmoniums ordinaires du commerce.

**FRAIS DE TRANSPORT A NOTRE CHARGE.**

~~~~~

Nous adresserons avec plaisir notre catalogue illustré sur demande.

LA FABRIQUE DE PIANOS PRATTE

2502 et 2504, boulevard St-Laurent, - - MONTRÉAL.

TROIS MAGNIFIQUES CROISIÈRES
CANAL DE PANAMA, ANTILLES ET VENEZUELA

— PAR LE —

SS. "GROSSER KURFURST"
de la Compagnie North German Lloyd

**14 janvier, 12 février,
19 mars 1914**



GIBRALTAR, ALGER, NAPLES, GENES, EGYPTE ET LE NIL

PAR LES LUXUEUX PAQUEBOTS DE LA COMPAGNIE

NORTH GERMAN LLOYD.

Ligne directe pour Londres, Paris et Berlin

Par les magnifiques vaisseaux de la compagnie

NORTH GERMAN LLOYD

**Service de table parfait - Taux raisonnables
Itinéraires agréables.**

Pour livrets descriptifs, taux, listes de départs, etc.

HONE & RIVET *Agence Générale
des Voyages.*

9, BOULEVARD ST-LAURENT, MONTRÉAL

31, RUE BUADE, QUÉBEC.

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 145. — *Les Quarante-Heures*, 145.

Partie officielle : Le Premier Concile Plénier et les personnes qui sont au service de l'église, 146.

Partie non officielle : Le prêtre et les âmes, 147.—REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : Rome, 150 ; France, 151 ; Angleterre, 152.—LITURGIE : « Motu proprio » sur l'Office divin, 153 ; Sonnerie à la messe, 153 ; Églises à visiter pour l'indulgence du Jubilé, 154.—VARIÉTÉS : La victoire de l'Église sous Constantin, 154.—LES LIVRES, 156.

Bulletin des Œuvres : CAUSERIE SOCIALE : L'esprit des Œuvres de jeunesse, 157.—FAITS ET ŒUVRES : Prières demandées, 160.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 23 novembre. — (28ème et dernier après Pent., et 5 de nov.). — Du dim.
Lundi, 24. — S. JEAN DE LA CROIX, conf.
Mardi, 25. — STE CATHERINE, vierge et mart.
Mercredi, 26. — S. SYLVESTRE, abbé.
Jendredi, 27. — S. LÉONARD DE PORT MAURICE, conf.
Vendredi, 28. — De la férie.
Samedi, 29. — Vigile de S. André.
Dimanche, 30. — 1er de l'Avent. 1ère classe.

QUARANTE-HEURES

24 novembre, Couvent de S.-André ; Ste-Catherine.—**25**, S.-Alphonse de Thetford.—**26**, Portneuf.—**28**, Ste-Louise.—**30**, Basilique.

PARTIE OFFICIELLE

CANON 599

DU PREMIER CONCILE PLÉNIER DE QUÉBEC
SUR LES PERSONNES QUI SONT
AU SERVICE DE L'ÉGLISE

(Traduction)

a Régulièrement, les cérémonies ne doivent être accomplies que par des clercs ; mais, étant donné que de nos jours, à cause du petit nombre des clercs et de la multiplication des églises, cela ne peut être observé, il est nécessaire de faire remplir par des laïques bien des fonctions ecclésiastiques.

b Pour que cet état de choses ne diminue en rien le respect dû à Dieu ou ne lui porte préjudice, le curé doit user d'une grande prudence dans le choix de ceux qui font le service de l'autel. Qu'il n'appelle à cet honneur que des personnes de mœurs irréprochables, reconnues pour leur esprit de foi et qui en toutes choses donnent l'exemple aux autres fidèles. Il serait scandaleux que les enfants de chœur, les chantres ou les sacristains ne se fissent pas remarquer par leur modestie, leur dévotion, leur piété et les autres vertus propres aux serviteurs et aux familiers de Dieu.

c Après avoir fait le choix du personnel de service, le curé en prendra un soin spécial ; il veillera particulièrement sur les enfants de chœur. Qu'il leur remette souvent en mémoire, par ses exemples et par ses paroles, la noblesse et l'élévation des fonctions qui leur sont confiées ; qu'il leur enseigne avec patience ce qu'ils doivent faire, ce que signifient les cérémonies qu'ils accomplissent ; qu'il reprenne paternellement et avec fermeté ceux qui sont négligents et dissipés. Et, s'ils ne tiennent pas compte d'avertissements répétés, qu'il ne craigne pas de les renvoyer.

d Dans la sacristie, le silence doit être observé par tout le monde ; s'il est nécessaire d'y parler qu'on le fasse à voix basse.

e Enfin, que le prêtre se rappelle que rien n'est à considérer comme de minime importance quand il s'agit de l'honneur et de la gloire de Notre-Seigneur.

PARTIE NON OFFICIELLE

LE PRÊTRE ET LES ÂMES

Lorsque l'agonisant est sur le point d'exhaler son dernier souffle et de murmurer ses adieux au monde, le prêtre, si on veut bien l'accueillir, s'empresse de réciter les suprêmes invocations et d'administrer les derniers sacrements. Grâce à l'intervention de son pieux ministère, les traces encore existantes du péché sont effacées. Le passage redoutable est moins effrayant, l'espérance plus certaine.

Depuis le berceau jusqu'à la tombe, un zélé pasteur veille sur les âmes qui lui ont été confiées. En de beaux vers, un poète pieux a célébré la grande et noble mission des ministres de Dieu :

Au nouveau-né nous porterons ta grâce,
Avec l'eau sainte et le baiser du ciel,
Et nous dirons au vieillard qui trépassé :
« Monte, immortel ! »

Dès que la mort a fait son œuvre lugubre, le prêtre reçoit le corps du défunt et le conduit au *champ du repos*, sous les auspices de la religion.

De cette tombe il gardera le souvenir au nom de la sainte Église. Longtemps ses yeux seront attirés par cette croix toute neuve, et sa pensée se reportera vers celui qu'il a connu et aimé au moins pendant quelques heures.

Autrefois, l'église était construite dans l'enceinte même du cimetière, et le curé, voisin de Dieu, habitait plus près des morts que des vivants, disséminés dans les hameaux de la paroisse. Plusieurs fois le jour il visitait l'Hôte divin du Tabernacle et les Anges protecteurs du saint lieu recueillaient, sur son passage, les pieuses salutations qu'il adressait aux défunts.

Aujourd'hui, pour écarter la pensée de l'éternité, on éloigne des bourgs et des villes les objets funèbres qui pourraient en rappeler le souvenir.

Mais le prêtre, lui, ne peut oublier les choses de l'au-delà. Chacune de ses actions, chacune de ses méditations dirigent natu-

rellement son esprit et son cœur vers ceux qui ont déjà paru au Tribunal du souverain Juge.

Avocat des trépassés auprès de Dieu, il a mission de s'intéresser à leur cause jusqu'à ce qu'il les ait placés, à force de prières et d'expiations, dans les bras de Marie libératrice.

Il est le premier à entendre l'appel touchant des cloches, le premier à diriger les voix suppliantes des fidèles accourus pour implorer la miséricorde du Seigneur.

Mandataire régulier de Dieu ici-bas, il doit se tenir en rapport constant avec lui. Jadis Moïse seul s'approchait de Jéhovah sur la montagne du Sinaï et se faisait l'interprète de tout le peuple. Le Seigneur se manifestait alors à son représentant, lui ordonnait de communiquer ses ordres aux Hébreux et de les sanctifier.

Dans la nouvelle alliance, le sacerdoce élève le prêtre au-dessus des fidèles, le place sur la sainte montagne, tout près de Dieu, et lui confère un pouvoir direct sur les vivants, par le sacrement de Pénitence, indirect sur les défunts, par le gain et l'application des indulgences.

L'apôtre saint Paul dit de Jésus-Christ qu'il est sans cesse occupé à intercéder pour nous, *semper vivens ad interpellandum pro nobis*. A ce titre encore, le prêtre est un autre Jésus-Christ, et parce que les besoins des âmes ne se terminent pas avec la vie présente, toujours et sans cesse il intercède pour elles. Son ardente charité le porte de préférence vers les délaissés du Purgatoire. Il exploite en leur faveur les trésors de satisfaction que renferment les prières liturgiques, les spaumes de la pénitance, le chapelet, les pieuses invocations.

Véritablement il est, comme Moïse, un médiateur en relation continue avec la justice et la miséricorde divine.

Au jour de l'Ordination, l'Évêque déclare qu'il appartient au nouveau prêtre de présider et de bénir, — par conséquent de veiller attentivement sur les fidèles qui lui seront confiés et de leur faire du bien. — Le Pontife ajoute : Recevez le pouvoir d'offrir le Saint Sacrifice à Dieu et de célébrer la messe pour les vivants et pour les morts.

Quotidiennement le ministre de la sainte Eucharistie, au nom et par la propre vertu du Christ, prononce les paroles sacramen-

telles : *Ceci est mon corps . . . , ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance répandu pour un grand nombre en rémission des péchés.*

Grâce, en effet, à cette Hostie salutaire présentée à Dieu chaque matin, les âmes qui expient au Purgatoire les restes de leurs fautes reçoivent un soulagement spécial et très opportun. Nous savons encore, par la foi, que la Communion des Saints fait profiter les fidèles défunts des fruits expiatoires de l'auguste sacrifice.

Il fut dit au Bienheureux Alain, dans une révélation : « De même que la divine Sagesse a choisi une Vierge entre toutes, de qui devrait naître le Sauveur du monde, de même le Sauveur a institué le sacerdoce pour distribuer en tout temps au monde les trésors de la Rédemption par le Saint Sacrifice de la Messe et par les Sacrements. Voilà la plus grande joie de la Mère de Dieu, les délices des Bienheureux, le secours le plus assuré des vivants et la meilleure consolation des âmes du Purgatoire. »

L'auteur de *l'Imitation* proclame que « le prêtre célébrant la sainte Messe honore Dieu, réjouit les Anges, édifie l'Église procure le repos aux morts et se rend participant de tous les biens. »

« Les trépassés pour qui l'on offre la messe, déclare saint Jérôme, n'endurent aucun tourment pendant la célébration des divins mystères, et, à chaque messe, plusieurs âmes s'envolent au ciel. »

Saint Grégoire le Grand disait aussi que « le plus puissant de tous les remèdes, pour soulager les morts, c'est le sacrifice non sanglant de l'autel ».

Les chrétiens ont toujours été persuadés de cette vérité, et de tout temps, ils ont demandé des messes pour leurs défunts.

Une grande partie des énergies surnaturelles et sacerdotales du prêtre se trouvent donc dépensées au profit des membres de l'Église souffrante . . .

De nos jours, les fidèles désapprennent le chemin du cimetière, pour s'engager très souvent dans celui de l'indifférence. La foi s'affaiblit ; les coutumes pieuses et les pratiques de mortification diminuent ; on vit comme si l'existence sur la terre devait durer éternellement. Mais alors beaucoup de défunts

n'ont-ils pas à expier *longtemps* leurs fautes dans le Purgatoire ? Cette crainte nous fait souhaiter qu'un grand nombre de jeunes élus de Dieu se lèvent pour travailler dans la prière, l'immolation et le sacrifice à l'œuvre du rachat des âmes souffrantes.

Bull. de « l'Œuvre Expiatoire. »

Les vanités du monde

Laissons-nous tirer de cette mer dont la face est toujours changeante, qui cède à tout vent, et qui est toujours agitée de quelque tempête. Écoutez ce grand bruit du monde, ce tumulte, ce trouble éternel ; voyez ce mouvement, cette agitation, ces flots vainement émus qui crèvent tout à coup et ne laissent que de l'écume. Ces ondes impétueuses qui se roulent les unes contre les autres, qui s'entre-choquent avec grand éclat et s'effacent mutuellement, sont une vive image du monde et des passions qui causent toutes les agitations de la vie humaine, « où les hommes comme des poissons se dévorent mutuellement : *Ubi se invicem homines quasi pisces devorant* (saint Augustin).

BOSSUET.

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

ROME

S. S. Pie X au R. P. Chiaudano. — Le Souverain Pontife vient d'adresser au R. P. Chiaudano, nommé récemment directeur de la *Civiltà cattolica*, une très belle lettre, dans laquelle le Saint-Père fait l'éloge et de la revue et de son directeur. « Nous avons une si haute estime de votre science », y lisons-nous, « votre piété et votre sagesse, que Nous vous trouvons parfaitement digne de présider ce collègue d'écrivains, et Nous éprouvons une grande joie de vous savoir leur chef. Nous ne doutons pas que vous ne répondiez parfaitement à notre attente. Que ces écrivains continuent donc de défendre, comme par le passé, la cause de l'Église et du Souverain Pontife. Au milieu du relâchement si grand et si général de la foi et de la morale, ils sauront, en se tenant respectueusement aux directions pontificales, agir toujours de telle façon que tous les journalistes vraiment et intégralement catholiques prendront la *Civiltà cattolica* pour modèle et y trouveront une aide pratique et un encouragement. »

Lettre au R. P. Lépicier. — Le R. P. Lépicier, l'illustre professeur de dogme du Collège de la Propagande, a reçu du Souverain Pontife, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la canonisation des sept fondateurs des Servites de Marie, une lettre d'encouragement et de félicitations.

Préfet de la S. C. des Religieux. — S. Ém. le cardinal Cagiano de Azevedo, cardinal-diacre, ancien *maestro di camera*, puis majordome de S. Sainteté, vient d'être nommé préfet de la Congrégation des Réguliers en remplacement du regretté cardinal Vivès.

FRANCE

Encore un attentat à la liberté!— L'émotion est très vive à Montmartre, lisons-nous dans la *Semaine Religieuse* de Paris. Six cents enfants qui fréquentaient l'École des Sœurs de Charité ont été jetées à la rue.

L'École des Sœurs de Montmartre est connue sur la butte, comme Montmartre lui-même. Elle occupe, depuis 1857, un vaste immeuble, situé au 37 de la rue Caulaincourt, à quelques mètres du cimetière. Elle comprend : neuf classes, une crèche, des fourneaux économiques, un dispensaire, un orphelinat et un ouvroir. Il est peu de familles ouvrières du dix-huitième arrondissement qui n'aient eu à la fréquenter. Les malheureux, plus que tous les autres, en connaissent le chemin depuis plus de soixante ans qu'on y distribue des soupes chaudes, des secours de toute nature, ou qu'on y vient requérir des gardes-malades gratuites.

Or, d'un trait de plume et sur un avertissement du commissaire de police, M. Delanney, préfet de la Seine, ordonne la fermeture de cet ensemble d'établissements ! On n'ose vraiment le croire.

En juin dernier, la dévouée Supérieure, pieuse femme de soixante-dix ans, considérée comme la Providence de Montmartre, était brusquement avisée que son école serait fermée, qu'elle ne pourrait plus s'ouvrir en octobre prochain. En moins de deux jours, les parents se concertaient et une protestation se couvrait de 2,500 signatures. Puis, on fit une pétition et on demanda un sursis d'un an pour qu'on eût le temps de réorganiser les écoles. Ce sursis vient d'être refusé et, il y a huit jours, les Religieuses de la rue Caulaincourt ont été informées que le gouvernement ne pouvait leur accorder aucun délai.

Quelques parents, privés d'écoles et de refuge pour leurs enfants, sont allés, la mort dans l'âme, faire inscrire à la mairie leurs enfants pour la rentrée des écoles laïques. Or, on leur répond que les écoles sont pleines. C'est donc six cents enfants qu'on a privés de l'école gratuite où ils étaient instruits, élevés et souvent nourris et habillés.

Les fêtes populaires de Bossuet. — Les fêtes populaires de Bossuet sont en train de s'implanter à Meaux comme une tradition, grâce à l'énergique persévérance et à l'ardeur entraînante de Mgr Marbeau. Le programme même paraît en être définitivement fixé. Le matin, grand-messe pontificale ; l'après-midi, à 2 heures, défilé à travers la ville des Sociétés de gymnastique catholiques du diocèse et pèlerinage à la statue de Raoult, au buste de Bossuet, au monument élevé à la mémoire des soldats morts pour la patrie ; puis, à la cathédrale, panégyrique du grand évêque.

C'est dans cet ordre que se déroulèrent, cette année, les solennités. Mgr Marbeau y présida, suivit le défilé des Sociétés de gymnastique et prit la parole pour de courtes exhortations religieuses et patriotiques à chacune des stations du pèlerinage dont nous parlions tout à l'heure.

A la cathédrale, l'après-midi, Mgr Rumeau prononça la louange de Bossuet.

Prenant texte de la parole de Pie X : « Au-dessus de tous les autres brille, tant par la pénétration de son génie que par la force de son éloquence, Jacques-Bénigne Bossuet qu'on a surnommé l'« Aigle de Meaux », l'évêque d'Angers a voulu surtout exalter Bossuet l'orateur. Il le fit en belle langue et avec une convaincante émotion, qui produisit sur l'auditoire nombreux qui se pressait dans la vaste basilique une forte, une profonde impression.

Puis, au-dessus de l'orateur, Mgr Rumeau a loué en Bossuet l'apôtre dont toute l'ambition, tout le souci était de communiquer Dieu aux âmes et de gagner les âmes à Dieu. Enfin, dans une très belle péroraison, l'évêque d'Angers a formulé le vœu qu'un jour prochain, le peuple de France et ceux qui ont assumé la redoutable tâche de le conduire à ses destinées, rendent à la religion son bienfaisant empire pour éclairer les esprits par la vérité et conquérir les cœurs pour la vertu : « Alors, ce sera encore un grand siècle qui commencera pour la France chrétienne. »

Un salut très solennel a terminé la cérémonie.

Cloche « Jeanne d'Arc ».— Les frères Paccard, d'Annecy, viennent de commencer à fondre une cloche monstre, destinée à une église de Rouen, cloche qui pèsera 20.000 kilogs et s'appellera « *Jeanne d'Arc* ». Le parrain en sera le Pape Pie X.

Cette cloche rappelle celle fondue en 1895, par la même fonderie, pour la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, à Paris, et qui s'appelle « *La Savoyarde* », qui ne pèse que 18.000 kilogs.

ANGLETERRE

Protestants et miracles.—Le *Daily Mail*, grand journal protestant, avait envoyé deux correspondants spéciaux à Lourdes pour faire une enquête sur les guérisons miraculeuses. L'un était journaliste et l'autre, un médecin de la plus haute autorité. Tous deux sont protestants. Leur rapport vient d'être publié dans le journal. Le médecin y constate qu'à Lourdes on ne voit aucun type du malade hystérique qui, d'après les incrédules, fournirait la totalité des guérisons. Il remarque en outre que des guérisons de paralytiques, d'aveugles, de malades du cancer, etc., se sont produites dans des cas absolument désespérés. Il admet purement et simplement le surnaturel dans ces cas.

Et ainsi, on voit un protestant, qui est une autorité médicale dans son pays, se faire le champion de Lourdes contre les matérialistes contemporains. C'est un des grands journaux protestants de l'Angleterre qui donne la publicité à ces constatations.

LITURGIE

« MOTU PROPRIO » SUR L'OFFICE DIVIN

Les *Acta Apostolica Sedis* du 28 octobre viennent de nous apporter le texte d'un « Motu proprio » de S. S. Pie X, promulgué le 23 octobre et relatif à la célébration de l'Office divin.— Par les modifications qu'il apporte aux réformes déjà faites le Saint-Père empêche que l'office du dimanche ne cède le pas à tout autre office, sauf de très rares exceptions ; il supprime en pratique les octaves des fêtes qui ne sont pas doubles de première classe.

Ce dispositif a pour but d'obtenir de plus en plus pour chaque semaine la récitation complète du psautier.

Sa Sainteté fait aussi disparaître les translations de fêtes autres que les fêtes doubles de première ou de seconde classe, et Elle ordonne que les répons aux leçons de l'Écriture occurrente soient pris au propre du Temps. Toutes ces prescriptions deviendront obligatoires en 1915. En outre le Saint-Père annonce la préparation d'une nouvelle édition-type du bréviaire et du missel.

Vient ensuite un long décret de la Sacrée Congrégation des Rites, dans lequel sont minutieusement détaillées les nombreuses modifications que subira l'ordo de 1915.

SONNERIE A LA MESSE

Pour en venir à une pratique uniforme, il n'est peut-être pas inutile de rappeler les règles et les décisions qui concernent l'emploi de la clochette pendant la messe.

La rubrique ordonne de sonner au *Sanctus* et à l'*élévation*. En vertu de la coutume qui s'est introduite, on doit aussi sonner lorsque le prêtre commence à faire les signes de croix après avoir étendu les mains sur l'hostie et le calice, ainsi qu'au *Domine non sum dignus*.

Quant à la manière de sonner, bien que les rubriques disent *ter vel continue*, il vaut mieux, selon les auteurs, sonner par coups distincts que d'une manière continue. Ainsi le servant doit sonner trois coups distincts au *Sanctus*, un coup avant l'élévation, trois coups à chacune des deux élévations (un coup au moment où le prêtre fait la première genuflexion, un second lorsqu'il élève l'hostie ou le calice, et un troisième pendant la deuxième genuflexion), et un coup pour chacun des trois *Domine non sum dignus*.

On doit sonner la clochette à toutes les messes qui se disent

aux différents autels de l'église, et même dans les oratoires privés où le prêtre est seul avec le servant (S. C. R., 18 juillet 1885).

On doit omettre la sonnerie : 1° à la messe qui se dit en présence du Saint Sacrement exposé, même si c'est une messe basse, comme au premier vendredi du mois, par exemple ; et si la coutume contraire existe, elle est à supprimer (S. C. R., 11 mai 1878) ; on peut cependant sonner au salut qui suit cette messe ; 2° aux messes qui se célèbrent à un autel latéral, lorsque le Saint Sacrement est exposé (S. C. R., 11 mai 1878) ; 3° aux messes qui se célèbrent pendant les offices de chœur et les fonctions paroissiales, v. g. grand'messes, services, processions, prédications, parce que ces fonctions ne doivent être ni entravées, ni troublées.

Puisque la rubrique dit *campanula*, il semble que la clochette simple doive être employée à l'exclusion de la clochette multiple dite aussi carillon, qui paraît être de la fantaisie, à l'exclusion aussi de cet instrument appelé timbre ou « gong ». L'archevêque de Mexico, ayant demandé à la Sacrée Congrégation : « Peut-on tolérer l'usage introduit dans quelques églises, d'employer au lieu de la sonnette, pour le saint sacrifice de la messe, une sorte de cymbale indienne en forme de plat, montée sur une tige de bois, et que l'acolyte frappe pour la faire résonner ? » il lui fut répondu : *Negative, seu non convenire.*

Il ne faut pas oublier que le but de la sonnerie est d'attirer discrètement l'attention des fidèles sur les parties principales de la sainte messe, but qui est suffisamment atteint, selon la rubrique, par la simple clochette.

ÉGLISES A VISITER POUR L'INDULGENCE DU JUBILÉ

« Si l'on doit visiter les églises désignées dans le lieu, on n'est pas tenu de visiter celles de son *domicile*. On peut faire ces visites pendant un séjour dans une localité étrangère, ou pendant un pèlerinage, selon sa piété, pourvu qu'on visite les églises désignées pour ce même lieu. »

(*Le Jubilé de 1913*, par l'abbé J. Saint-Denis).

VARIÉTÉS

LA VICTOIRE DE L'ÉGLISE SOUS CONSTANTIN

Nous ne pouvons mieux faire pour la célébrer que d'emprunter les accents d'enthousiasme qu'elle inspira à Bossuet.

« Que je triomphe d'aise, quand je vois par Tertullien que déjà de son temps, le nom de Jésus, si près de la mort de notre Sauveur et du commencement de l'Église, déjà le nom de Jésus était adoré par toute la terre : et que dans toutes les provinces

du monde qui pour lors étaient découvertes, le Sauveur y avait un nombre infini de sujets !

« Nous sommes, dit hautement Tertullien, presque la plus grande partie de toutes les villes. » Les Parthes invincibles aux Romains, les Thraces autonomes, comme les appelaient les anciens, c'est-à-dire gens impatients de toute sorte de loi, ont subi volontairement le joug de Jésus. Les Mèdes, les Arméniens et les Perses, et les Indiens les plus reculés ; les Maures et les Arabes et ces vastes provinces de l'Orient ; l'Égypte et l'Éthiopie, et l'Afrique a plus sauvage ; les Scythes toujours errants, les Sarmates, les Gétuliens . . . Que dirai-je des peuples d'Espagne et de la belliqueuse nation des Gaulois, l'effroi et la terreur des hommes, et des fiers Allemands, qui se vantaient de ne craindre autre chose sinon que le ciel tombât sur leurs têtes ! Ils sont venus à Jésus, doux et simples comme des agneaux, demander pardon humblement, poussés d'une crainte respectueuse. Rome même, cette ville superbe, qui s'était si longtemps enivrée du sang des martyrs de Jésus, Rome la maîtresse a baissé la tête et a porté plus d'honneur au tombeau d'un pauvre pêcheur qu'aux temples de son Romulus.

« Jésus règne partout, Jésus est adoré partout. Devant lui la condition des rois n'est pas meilleure que celle des moindres esclaves. Scythes ou Romains, Grecs ou Barbares tout lui est égal, il est égal à tous, il est roi de tous, il est le Seigneur et le Dieu de tous. »

« Il a permis que les empereurs avec toute la puissance du monde résistassent à sa pauvre Église par toute sorte de cruautés, afin de faire voir qu'il ne tenait pas son royaume de l'appui ni de la complaisance des grands. Mais quand il lui a plu d'abaisser à ses pieds la majesté de l'empire : Venez, venez à moi, ô César ! Assez et trop longtemps vous avez persécuté mon Église : entrez vous-même dans mon royaume où vous ne serez pas plus considérable que les moindres de vos sujets. »

Constantin élève l'étendard de la Croix au-dessus des aigles romaines. Bossuet demande :

« Où êtes-vous, ô persécuteurs ? Que sont devenus ces lions rugissants qui voulaient dévorer le troupeau du Sauveur ? Mes frères, ils ne sont plus, Jésus les a défaits : ils sont tombés à ses pieds, *populi sub te cadent* . . . Ces peuples farouches qui frémis-saient comme des lions contre les innocents agneaux de Notre-Seigneur, ils ne sont plus, ils sont morts ; Jésus les a frappés au cœur. C'était dans ce cœur qu'ils s'élevaient contre lui, c'est dans le cœur qu'il les a abaissés . . . il les a blessés de son saint amour. Les ennemis sont défaits, mon Sauveur en a fait des amis. »

Et comment cela ? Par la Croix. *Domuit orbem non ferro*

sed signo. Le royaume qui n'était pas de ce monde a dompté le royaume superbe non par le fait d'un combat, mais par l'humilité de la patience.

Aussi Bossuet s'adressant à la Croix qui apparut à Constantin lui adresse cette sublime apostrophe :

« Paraissez, paraissez, i est temps, ô Croix qui avez fait cet ouvrage. C'est vous qui avez donné la victoire aux valeureux soldats de Jésus qui ont tout surmonté par la patience. Vous serez gravée sur le front des rois, vous serez le principal ornement de la couronne des empereurs, ô Croix qui êtes la joie et l'espérance de tous les fidèles.

« Concluons donc de tout ce discours que la Croix est un trône magnifique, que ce non de Jésus est un nom bien digne d'un roi, et qu'un Dieu descendant sur la terre pour vivre parmi les hommes n'y pouvait rien faire de plus grand, rien de plus royal, rien de plus divin que de sauver tout le genre humain par une mort généreuse ! »

(*La Semaine religieuse de Cambrai*).

LES LIVRES

J. C. BROUSOLE, aumônier du Lycée Michelet. *Morale surnaturelle : Les Commandements.* Paris. (P. Téqui, 82, rue Bonaparte), 1913, in-12, 416 pages.

Ce *Cours d'instruction religieuse*, en traitant de la morale surnaturelle, a voulu tout d'abord donner un commentaire suivi de la deuxième partie du Catéchisme ; il a voulu encore aider la raison de l'homme à s'acheminer, par delà son horizon naturel jusqu'à celui où, par la Foi et la Charité, il rencontrera réellement son Dieu. Aussi cet ouvrage est bien propre à faire voir que la morale surnaturelle, prolongeant la morale naturelle, se présente à nous comme le parfait épanouissement, sous le régime de la grâce, de la morale qui s'éclaire seulement aux lumières de la raison.

R. P. Edouard HUGON, O. P. *Le Mystère de l'Incarnation.* Paris (P. Téqui, 82, rue Bonaparte), 1913, in-12, VIII-350 pages.

Le R. P. Hugon, maître en théologie et professeur de dogme au Collège pontifical « angélique » de Rome, complète avec le présent volume ses études sur les trois principaux mystères de notre religion. L'existence du mystère établie, l'auteur considère les termes qui s'unissent dans l'Incarnation, puis l'union elle-même, ensuite les conséquences qui dérivent de l'union pour l'Humanité sainte ; enfin, les obligations qui s'imposent à notre piété à l'égard de l'Homme-Dieu.

BULLETIN DES ŒUVRES

CAUSERIE SOCIALE

L'ESPRIT DES ŒUVRES DE JEUNESSE

Quel doit être, exactement, l'esprit des œuvres de jeunesse ?

Un document de haute importance a paru récemment sur ce sujet, auquel on n'a pas encore donné tout le retentissement qu'il mérite. De la lettre significative adressée, il y a peu de mois, par le cardinal Merry del Val, à l'évêque de Périgueux, on a retenu surtout la première partie, le passage qui loue avec chaleur et précision le discours de M. Louis Durand. Qu'il fût nécessaire de faire écho à cette approbation, ce n'est certes pas nous qui le mettrons en doute. Il y a, sur les principes directeurs de l'action sociale, peu de pages aussi pénétrantes, aussi documentées, aussi réfléchies que celles de l'éminent orateur. Il en est peu, d'autre part, qui aient obtenu, du Vatican, des félicitations aussi formelles, ni aussi insistantes. Encore un coup, nous sommes très heureux que la conférence de M. Durand ait reçu, après la lettre du Saint-Siège, une publicité aussi large.

Mais nous regrettons qu'on ait un peu négligé la seconde partie du document pontifical. Elle n'est pas moins grave, elle n'est pas moins accentuée que la première :

« Après les œuvres sociales, écrit le cardinal Merry del Val à Mgr Bougouin, les œuvres dites de « jeunesse » vous ont aussi préoccupé à juste titre. Le but de ces œuvres est sans doute d'éviter que les jeunes gens ne désertent la religion, mais surtout d'obtenir qu'ils deviennent chrétiens, d'un christianisme vécu et conquérant ; elles sont donc par essence surnaturelles, et surnaturels, par conséquent, doivent être les moyens dont le Directeur y fait emploi.

« Voilà ce qu'a établi nettement et opportunément un autre de vos conférenciers. Et après avoir ainsi combattu la sorte de neutralité confessionnelle qu'on laisse parfois se glisser dans les œuvres dites catholiques, où l'on semble se proposer d'embrasser le plus de monde possible avec le moins possible de conditions surnaturelles, il n'a pas eu de peine à établir les principes qui doivent régir l'emploi dans les œuvres de jeunesse de certains ressorts humains, tel que le *sport* et le *théâtre* qui étaient l'objet direct de sa conférence. »

Suivant ici les pensées que me fournit un article de M. l'abbé Petit de Julleville, *cuique suum?* — Je crois qu'il est possible et qu'il faut que le christianisme devienne chez nos jeunes gens une vie du dedans et éveille le désir et la volonté d'avancer vers Dieu, provoque les efforts personnels pour réaliser ce progrès.

Je crois que si nous n'obtenons pas ce minimum de vie intérieure, indispensable à l'exercice de la vraie religion, et nos théâtres, et nos fanfares, et nos sports, et nos discours, et nos congrès sont vains, comme dit S. Paul, c'est-à-dire vides, car seuls peuvent nous entendre ceux qui veulent avoir des oreilles pour nous entendre.

Je crois que pour réaliser cette vie du dedans chez nos jeunes gens il est possible et il faut les révéler à eux-mêmes et leur donner, suivant le mot du même abbé Petit de Julleville, « le besoin de Dieu » ; cela, en les mettant en contact direct avec Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Je crois,—toujours avec le même auteur,—que nos jeunes gens s'ignorent, qu'ils ne soupçonnent pas de quoi ils sont capables pour le bien comme pour le mal, et que, tour à tour et tout ensemble sollicités par les passions et tourmentés par le besoin de Dieu, ils sont pleins d'énergies secrètes et renferment des trésors dont ils n'ont pas la clef. Or, faut-il qu'ils connaissent leurs forces et leurs faiblesses pour avoir le désir d'une vie supérieure, pour chercher à être des consciences et des volontés.

Et je crois, par corrélation, que c'est au prêtre, chargé de ces jeunes gens en sommeil, de les réveiller par un appel individuel. L'influence qui se dégage du seul fait de fréquenter assidument une Œuvre de Jeunesse n'y suffit pas. Il y faut l'effort direct et patient du prêtre ; il faut, pour engendrer chrétiennement ces âmes, la même chose que pour engendrer les autres âmes : la direction. Oui, il ne suffit pas qu'un prêtre chargé de jeunes gens leur fasse prononcer des prières générales en commun ou écouter des allocutions faites pour tous. Il ne suffit même pas qu'il les confesse comme on confesse tout le monde d'une confession où il n'entre que l'aveu tout sec des péchés ordinaires et la banale petite morale. Il faut employer une divine chose que l'on croit trop réservée aux couvents et aux grands séminaires : la direction des âmes !

Pour cela, je crois, — toujours par voie de conséquence, — que le prêtre peut et doit observer beaucoup chacun, oui, chacun de ces jeunes gens, le suivre, l'étudier, l'aimer, de façon à ce que chacun d'entre eux se sente discerné, reconnu, soutenu, affectionné personnellement et non pas noyé dans la masse du groupe.

Je crois donc que le prêtre doit saisir ou faire naître les occasions d'une rencontre individuelle avec chacun de ses jeunes gens, et profiter de tout, surtout de leurs faiblesses pour les pousser vers Notre-Seigneur Jésus-Christ ; oh ! oui, je crois beaucoup à ces conversations sacerdotales, où, se faisant vraiment père, par un mélange de fermeté et de tendresse, il met les plaies à nu, signale les forces et les remèdes, fait toucher du doigt que l'effort et le progrès sont possibles, et amène le jeune homme ému à s'écrier, en sortant de cet entretien. « Jamais personne ne m'avait ainsi parlé ! »

Je crois enfin qu'il est possible et qu'il faut lui dire à ce jeune homme vu en particulier : « Tant que vous n'aurez pas mis Dieu personnellement dans votre vie, vous n'arriverez à rien ! » et, à force de le lui dire, l'amener progressivement à la prière, à la confession, à la communion, au sacrifice, au zèle et à l'expression par sa vie quotidienne de ce qu'il puise à ces sources surnaturelles.

Tout ceci d'ailleurs, en utilisant les tempêtes morales de ses vingt ans ; tout ceci, je ne dis pas malgré, je dis : à l'aide de ses chutes et de ses défaites.

En un mot, je crois que c'est cela que nos jeunes gens attendent de nous, par tout ce qu'il y a de latent et de moins raisonné, mais de meilleur en eux, et que c'est ne pas les connaître du tout que de se promettre qu'on les prendra par ce dehors qu'on appelle le théâtre, la musique ou le sport. Un jeune homme ne se prend que par le dedans ! Cette emprise ne s'exerce que sur les généreux et les généreux ne se donnent qu'à ceux qui leur demandent beaucoup. Ah ! qu'il les connaissait bien les jeunes gens, ce lanceur de jeunes, qui prétendait qu'on ne réussissait auprès d'eux qu'en parlant très clair et en sollicitant d'eux beaucoup de sacrifices !

Les Fleurs de la Charité

ABBÉ DÉTRIEUX.

FAITS ET ŒUVRES**PRIÈRES DEMANDÉES**

Pendant la présente session du Parlement, les députés auront « à étudier le rapport de la commission chargée de s'en-querir du commerce des liqueurs enivrantes et des modifications « qu'il peut convenir d'apporter à la loi des licences. »

Nous demandons instamment à tous les Directeurs des sections paroissiales de la Croix Noire de prier eux-mêmes et de faire prier leurs ouailles pour que Dieu éclaire nos législateurs et leur fasse trouver la solution chrétienne de ce grand problème du débit des boissons enivrantes.

Que messieurs les Curés fassent bien comprendre à leurs paroissiens l'importance de cette question, au point de vue du salut de leurs enfants et de la prospérité du pays. C'est une loi améliorée qu'il nous faut, une loi qui facilite le travail de la Société de Tempérance, une loi qui prescrive clairement et judicieusement les précautions avec lesquelles devra se faire la vente de ce poison qu'on nomme *alcool*.

Qu'ils se rappellent et qu'ils rappellent aux autres que le succès attendu ne peut venir que de Dieu et que c'est au pied de son trône qu'il faut aller l'y chercher par de ferventes supplications.

Servons-nous de l'intercession puissante du patron de notre Société de Tempérance, saint Jean-Baptiste, qui est en même temps le patron de la race canadienne-française. Que « le plus grand des enfants des hommes » combatte à nos côtés et nous rende victorieux de tous les obstacles que vont susciter les ennemis de la Tempérance !

Nous invitons messieurs les Curés à demander aux membres de la Société de Tempérance de ne pas oublier la courte prière à réciter en famille tous les soirs au pied de la Croix Noire.

Le Conseil Central exprime aussi le vœu que dans toutes les paroisses, où est établie régulièrement la Société de Tempérance, l'on récite au prône cette même prière, d'ici à ce que la refonte de la loi des licences soit accomplie.

LES
PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - \$500,000.00.

Actif du Fonds de Pension le
30 septembre 1913 - \$385,034.72

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 Sept. 1913

	SECTIONS	SOCIÉTAIRES [Actifs]	PENSIONS	ACTIF
1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	72,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
30 sept 1913	338	23,189	45,007	385,034.72

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant-Général.

Bureau Chef : EDIFICE "DOMINION"
126, ST-PIERRE, QUÉBEC.

COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

STATUES

PRIX
BAS

Nous avons toujours un assortiment étendu de statues religieuses.

Nous nous occupons aussi et spécialement de

DÉCORATION D'ÉGLISES.

**ALYRE PREVOST, SCULPTEUR
STATUAIRE 26, St-Stanislas, Québec.**

CASIER 12

TÉLÉPHONE 929

ENTREPOT DE VINS DE MESSE

FOURNISSEUR DU CLERGÉ

J. BAILLARGEON

Bureau : 64, rue St-Pierre, QUÉBEC.

QUOTIDIEN
\$3.00 par année.

HEBDOMADAIRE
\$1.00 par année.

L'ACTION SOCIALE

Journal publié à Québec pour la défense
des droits catholiques et nationaux.

BON PLACEMENT POUR L'ANNONCEUR.
GUIDE PRATIQUE POUR LE CLIENT.

IMPRESSIONS ET RELIURE, FACTURES
ETATS DE COMPTES, EN-TÊTES DE
LETTRES, LIVRES BLANCS, INDEX,
PROGRAMMES, CARTES, FEUILLES
MOBILES, ETC., ETC.

Tout ouvrage d'impression ou de reliure est soigneusement
surveillé.

103, rue Sainte-Anne, 103

TÉLÉPHONE 3131.

QUEBEC, Can.

FONDÉE AU CANADA EN 1885.

F. CERNICHIARO & FRÈRE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

AUX COMMUNAUTÉS ET AUX FABRIQUES



FABRICATION ET
VENTE de CIERGES
fabriqués suivant les
règlements diocésains.



JOS. LASNIER, Longueuil, P. Q.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

J. E. LIVERNOIS LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes Brevetés, Parfums, Etc.

RUE SAINT-JEAN, - - - - - QUÉBEC, CAN.

Bureau : 82, rue St-Pierre. Téléphone 263. Résidence : 15, rue Ste-Julie.

CHARLES GAGNON, AGENT ET COURTIER
D'ASSURANCES.

FEU — VIE — ACCIDENTS — MARINE, Etc.

LOUIS VEUILLOT

<p>Correspondance. 8 vols in-8... 12.00 Cà et Là. 2 vols in-12... 2.00 Le Parfum de Rome. 2 vols in-12... 1.75 Les Odeurs de Paris. 1 vol. in-12... 1.00 Les Livres-Penseurs. 1 vol. in-12... 0.85 Historiettes et Fantaisies. 1 v. 0.85 La Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ, 1 volume... 1.00 La Guerre et l'homme de Guerre. 1 volume... 0.85 Le Droit du Seigneur au Moyen-âge. 1 volume... 0.85 Corbin et d'Aubecourt. 1 volume in-12... 0.50 Le même, édition illustrée... 0.25</p>	<p>Les Coulevres. 1 vol. in-12... 0.50 Vie de la Mère Anne-Séraphine Boulier. 1 volume in-12... 0.50 L'Honnête Ferme. Préface de Jules Lemaitre. 1 vol. in-12... 0.85 Cara. Poème. in-12 carré... 1.00 Agnès de Lovens. 1 v. in-8 ill... 0.40 Rome et Lorette. 1 v. in-8 ill... 0.40 Les Pèlerinages de la Suisse. 1 volume in-8 illustré... 0.40 Derniers Mélanges (1872-1877). 4 vols. in-8, \$6.00. Chaque volume se vend séparément... 1.50 Lettres à Mlle Charlotte de Grammont. 1 volume in-12... 0.85 Pages choisies. Avec introduction, critique d'Antoine Albalat. 1 volume... 0.85</p>
--	---

J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-ÉDITEUR ET MARCHAND
 D'ORNEMENTS D'ÉGLISE ————

47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - ÉDITEURS - IMPORTATEURS

GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Éditeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.
 Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré, adressé sur demande.

MAISON FONDÉE EN 1862

O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.

Fournaises à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.

QUÉBEC

PICARD & DUQUET

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

Pour ÉGLISES, CHAPELLES, COMMUNAUTÉS

Nous avons un assortiment complet d'HARMONIUMS-ORGUES, des instruments de grande renommée et vendus avec les meilleures garanties.

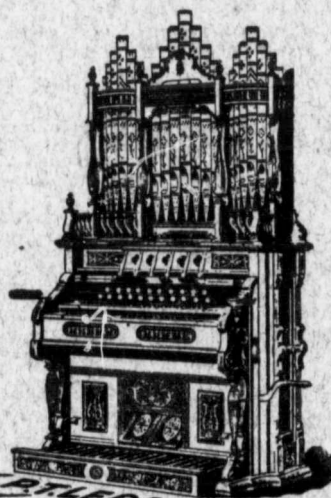
**MESSIEURS LES MEMBRES
DU CLERGÉ**

sont spécialement invités à nous faire visite ou à nous écrire pour achat de pianos, harmoniums, orgues.

Nos prix et conditions comme nos instruments de musique vous conviendront.

Catalogues et prix sur demande.

P. T. LEGARÉ LTÉE.
273-287, RUE ST-PAUL—QUÉBEC





La Compagnie Gauthier & Frère
 INCORPORÉE
PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités: Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée
 Tél. 2309 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC

BANQUE D'ÉPARGNES

Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL

Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES À QUÉBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.

ST-SAUVEUR, No 801, rue St-Valier.

ST-JEAN-BAPTISTE, No 479, rue St-Jean.

BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre.

LIMOILOU, Boulevard St-Charles.

SUCCURSALES À LÉVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIR, de 7 à 8.30 hres,
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-
BAPTISTE, LIMOILOU et LÉVIS RUE EDEN.

BANQUES A DOMICILE

Ne pas oublier que LA CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leurs petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.